

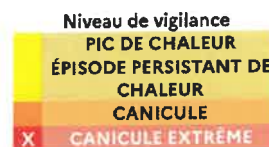


**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MESSAGE URGENT

ALERTE ROUGE CANICULE



ORLÉANS, le vendredi 10 juillet 2026

Météo France place le département du Loiret en vigilance **ROUGE CANICULE** à partir de **samedi 11 juillet 2026 à 12h00**. En conséquence, la préfecture du Loiret déclenche une **alerte et active les dispositions spécifiques ORSEC CHALEUR EXTREME** à compter du **samedi 11 juillet 2026 à 12h00** et jusqu'à nouvel ordre.

Le phénomène annoncé concerne : épisode caniculaire dont la durée, l'extension géographique et l'intensité nécessite une vigilance particulière.

Situation actuelle :

Ce vendredi, les températures maximales sont comprises entre 36 et 38°C sur le Loiret. La nuit prochaine, les minimales attendues sont de l'ordre de 20 à 22°C. Vigilance orange canicule depuis le mardi 7 juillet 2026 – 12h00.

Evolution de la situation :

Les températures attendues dans les prochains jours sont :

- samedi 11 juillet températures maximales : 36 à 38°C
- nuit de samedi 11 juillet à dimanche 12 juillet températures : 19 à 22°C
- dimanche 12 juillet températures maximales : 36 à 38°C
- nuit de dimanche 12 juillet à lundi 13 juillet : 20 à 22°C
- lundi 13 juillet températures maximales : 36 à 38°C
- nuit de lundi 13 juillet à mardi 14 juillet proche des 20°

Ces températures justifient le passage en vigilance rouge.

L'épisode caniculaire se poursuit très probablement jusqu'en début de semaine prochaine, voire au-delà.

Dans un contexte où les organismes n'ont eu que peu de répit entre la canicule de la semaine passée et cette nouvelle vague de chaleur, les mairies sont invitées à poursuivre et renforcer les dispositifs « canicule » au profit des personnes vulnérables et de la population générale, et notamment :

- mobilisation des « registres canicules » et prise de contact régulier avec les personnes vulnérables ;
- mise à disposition de « lieux rafraîchis » au profit des personnes vulnérables et de la population générale le cas échéant ;
- diffusion des messages de prévention sur la gestion sanitaire des vagues de chaleur mais aussi sur les noyades et le risque de feux de végétation.

À ce titre, **un formulaire est à compléter pour identifier des lieux d'accueil à l'échelon communal** via le lien suivant : <https://grist.numerique.gouv.fr/o/bpdc/forms/9nHf15hs6vwz7SGQLihQy7/4>

Une fiche acteur « maire » du nouveau dispositif ORSEC « chaleur extrême » est jointe à la présente alerte afin de vous guider dans les mesures qui peuvent être déployées.

Vous trouverez également ci-joint les arrêtés préfectoraux d'interdiction de manifestations sportives, et d'interdiction de consommation d'alcool sur voie publique.

Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en œuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Enfin, suivez la situation météorologique et son évolution en appelant le numéro gratuit de Météo-France (05 67 22 95 00) et en consultant un site internet météorologique de votre choix.

Un point de situation en visioconférence est organisé ce jour vendredi 10 juillet à 16h30 à destination des collectivités

Pour le Préfet,
Le Chef du Bureau de la Protection
et de la Défense Civiles
SIGNE
Arnaud BOULAY